

OPPORTUNITÉS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

POUR LES ENTREPRISES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



LES PERSPECTIVES

CONTEXTE

Les modèles économiques classiques, basés sur le schéma « extraire-produire-utiliser-jeter » atteignent aujourd'hui leurs limites économiques, environnementales et sociales. Depuis près de 200 ans, nos modes de consommations basés sur la croissance économique, la productivité industrielle et la propriété individuelle, ont occulté les dimensions environnementales, engendrant une pollution et une hausse des températures. La société commence à prendre conscience de la raréfaction des matières premières avec l'augmentation des prix des produits dus à leur coûts d'extraction croissant significativement depuis 2000. Ces éléments économiques ont amplifié la crise financière et dévastent ou déplacent géographiquement les industries, impactant considérablement les emplois.

Visant à découpler la croissance économique de l'épuisement des ressources naturelles, le concept de l'Économie Circulaire permet de limiter l'extraction de matières premières, de régénérer les ressources utilisées et de créer des emplois grâce à l'innovation sur de nouveaux modèles économiques. Elle apparaît comme la seule alternative possible au modèle linéaire actuel.



L'Économie Circulaire (EC) est mise en œuvre depuis les années 40 par quelques industriels¹ pour des raisons économiques (avec des boucles techniques telles que la maintenance, la remanufacture et le recyclage), mais aussi significativement par des acteurs historiques de l'Économie Sociale et Solidaire comme Emmaüs ou la Fédération Envie², sur des périmètres d'activités ciblés (mobilier, textile, DEEE...).

La création d'activités liées à l'Économie Circulaire a connu une forte accélération en Europe depuis 2010 grâce à la promotion et au soutien simultané d'organisations (Fondation

Ellen MacArthur³, Association Orée⁴, ...) et de personnalités politiques qui ont porté ces principes au plus haut niveau de l'administration. Cet essor s'est fortement accentué depuis 2014 avec la création d'un titre dédié à cette thématique au sein de la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (août 2015). L'objectif de cette dernière étant d'impliquer les citoyens, de mobiliser les collectivités, de responsabiliser les entreprises, de développer des activités et de créer des emplois.

Les principes de l'Économie Circulaire sont portés et appliqués aujourd'hui par un grand nombre de parties prenantes (politiques, associations, entreprises...), et en haut lieu par la Commission Européenne, car le passage à l'Économie Circulaire permettra de réaliser des économies de l'ordre de 600 milliards, de réduire l'émission des gaz à effet de serre de 2 à 4%, et vise à créer 2 millions d'emplois⁵.

L'Économie Sociale et Solidaire est intégrée dans les principes de l'Économie Circulaire car elle apporte de nouvelles réponses sociales en lien avec l'économie conventionnelle.

Ainsi, la mutation environnementale et sociale de notre économie est en marche avec la croissance exponentielle des démarches d'économie collaborative, d'économie du partage, d'économie de la fonctionnalité, d'économie sociale et solidaire que l'économie circulaire regroupe au sein d'un même concept novateur. Les entrepreneurs d'hier, mais surtout d'aujourd'hui et de demain, veulent dorénavant entreprendre de manière éthique et responsable. Cette note a donc pour objectif de les éclairer sur les champs d'opportunités qui se présentent à eux.

¹ Exemple : Renault <https://group.renault.com/groupe/implantations/implantations-renault/usine-choisy-le-roi/>

² Fédération Envie : <http://www.envie.org/qui-sommes-nous-3/historique-et-chiffres-clefs/>

³ Fondation Ellen MacArthur : <https://www.ellenmacarthurfoundation.org/fr/economie-circulaire/concept>

⁴ Orée : <http://www.oree.org>

⁵ Rapport n° 141 (2014-2015) de Mme Annick BILLON : http://www.senat.fr/rap/114-141/114-141_mono.html

Soutenu par



Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne

DÉFINITION DU CONCEPT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'ADEME⁶ définit l'Économie Circulaire comme « un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à

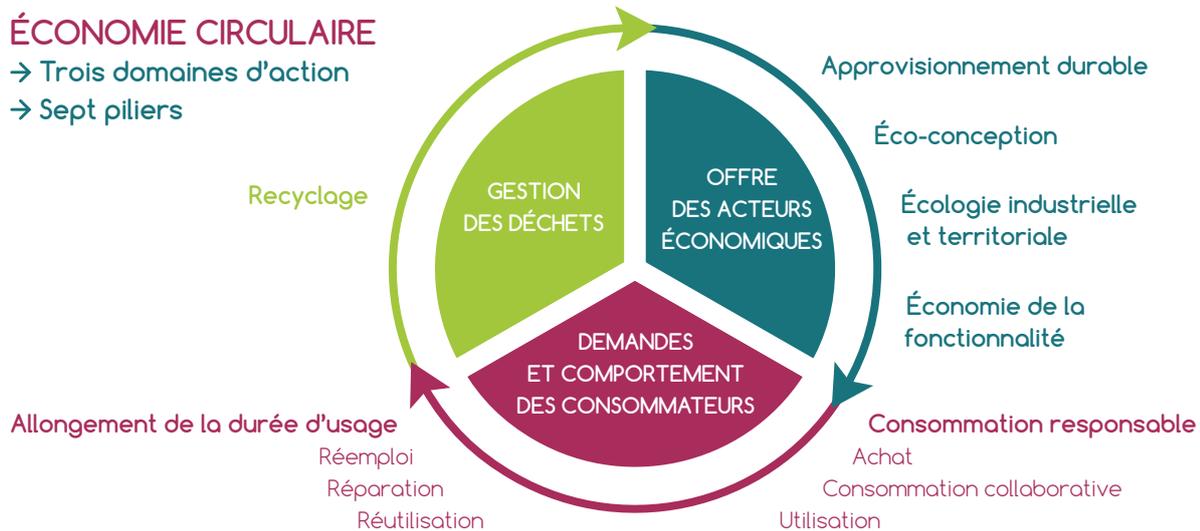
diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus ».

L'ADEME découpe ainsi l'Économie Circulaire en trois domaines d'actions et sept piliers différents (schéma ci-dessous).

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

→ Trois domaines d'action

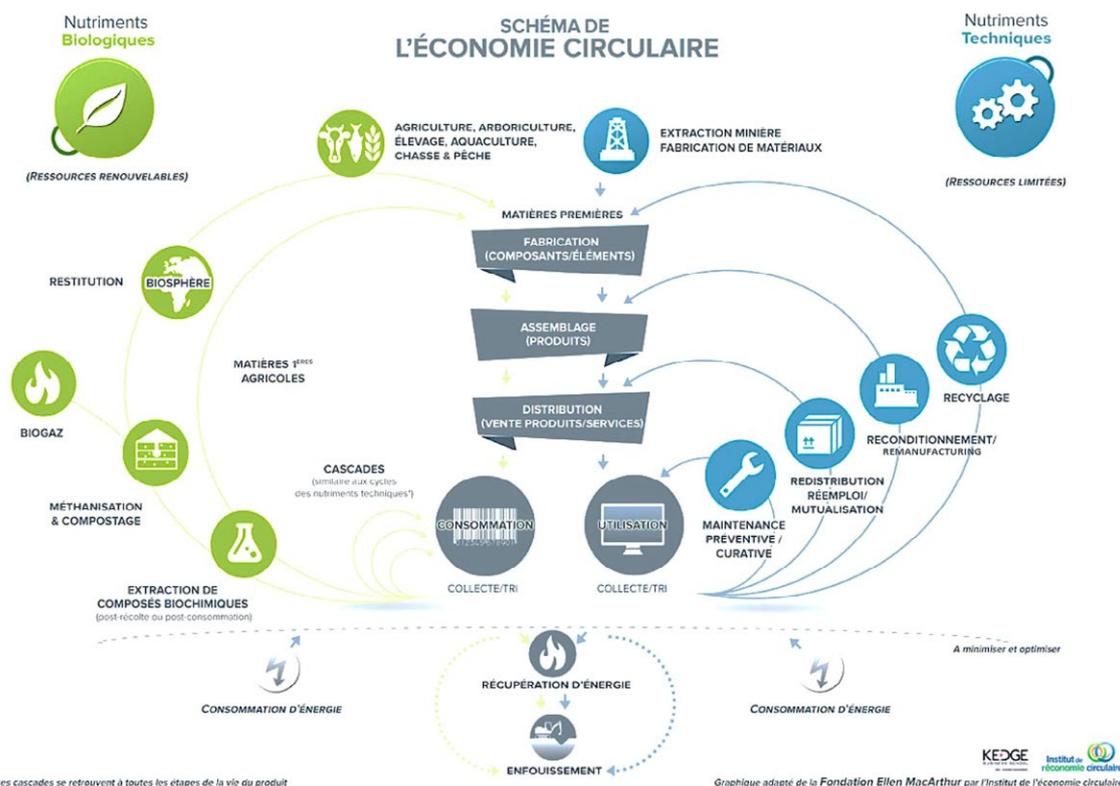
→ Sept piliers



La fondation Ellen MacArthur la définit quant à elle comme « un cycle de développement positif continu qui préserve et développe le capital naturel, optimise le rendement des ressources et minimise les risques systémiques par la gestion des stocks et des flux de ressources. Un système qui demeure efficace quelle que soit l'échelle ».

La fondation Ellen MacArthur distingue les cycles biologiques et les cycles techniques.

Cette approche vise la mise en place de boucles plus courtes, le recyclage venant en dernier recours dans la hiérarchie des modes de traitement des déchets, pour les matières n'ayant pu être valorisées et réutilisées.



(*) ces cascades se retrouvent à toutes les étapes de la vie du produit

Graphique adapté de la Fondation Ellen MacArthur par l'Institut de l'économie circulaire et la chaire "business as unusual" de Kedge Business School - Version 1.2 Novembre 2013

⁶ <http://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire>

La définition légale de l'Économie Circulaire, comme elle est inscrite au sein de la Loi de transition énergétique pour la croissance verte, est la suivante : «[c'est] un système de production et d'échanges prenant en compte, dès leur conception, la durabilité et le recyclage des produits ou de leurs composants de sorte qu'ils puissent être réutilisés ou redevenir des matières premières nouvelles, afin de réduire la consommation des ressources et d'améliorer l'efficacité de leur utilisation. Cette optimisation du cycle de vie des produits vise à accroître l'efficacité dans l'usage des matières et prend en compte de manière intégrée l'économie des ressources, matières, énergie et eau, ainsi que la réduction des émissions de gaz à effet de serre, nécessaires à ce cycle.

Le développement de l'économie circulaire s'inscrit dans une démarche de long terme, qui prend en compte concomitamment les enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

Il se base sur une logique de proximité et favorise à cet égard les initiatives des parties prenantes à chaque échelle territoriale. Il contribue à changer les modes de production et de consommation et à réorienter la politique industrielle, en favorisant les activités et emplois locaux et pérennes. Il est fondé sur l'information et la participation du public et de l'ensemble des parties prenantes. »

Au regard de ces définitions, l'intérêt de l'Économie Sociale et Solidaire prend ainsi tout son sens dans les démarches d'Économie Circulaire, laquelle profite actuellement d'une opinion positive car elle permet d'espérer une véritable prospérité, éthique, durable, tout en respectant notre environnement et en protégeant nos ressources finies. De nombreuses initiatives d'identification du potentiel de l'Économie Circulaire apparaissent ainsi dans de nombreux territoires français.

LES BOUCLES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LES 3R.

On peut catégoriser les activités de l'Économie Circulaire par des boucles ayant un caractère dominant technique ou biologique. Dans les deux types de boucles, on va chercher à **réduire** les intrants (les énergies, les matières premières et la connaissance) lors de la conception (avec par exemple l'écoconception) et de la production (comme les approvisionnements durables ou la méthode Lean), puis on va chercher à utiliser les produits, à défaut les composants, à défaut les

matières le plus longtemps possible avec les boucles de **réutilisation** (la maintenance, la rénovation, le reconditionnement, ou la remanufacture). Les étapes ultimes de déstructuration et décomposition de la matière permettent d'extraire des organismes, nutriments et composés qui seront utilisés pour l'alimentation, la régénération des sols, la fabrication de nouvelles matières ou la génération d'énergies, communément appelé boucles de **recyclage**.

LES BOUCLES À DOMINANTES BIOLOGIQUES

- **Concernant l'agriculture** : la permaculture et l'agroécologie, pour la diversification et comme alternative aux fertilisants et pesticides pétrochimiques,
- **Concernant l'alimentation** (les industries de transformation, la distribution, et les modes de consommation) : les dons, la réutilisation des produits ou des déchets en cascade (alimentation humaine ou animale, production de matières protéiques tels que des champignons, production de lombrics pour l'industrie de la pêche, compostage, méthanisation...),
- **La réutilisation en cascade de produits biologiques**, par exemple : un jean en coton, partagé, revendu, puis l'utilisation des tissus en chiffons, puis sa déstructuration

et l'utilisation des fibres pour le rembourrage de selleries automobiles, qui seront ensuite utilisées comme isolants, puis décomposées par des bactéries avant de retourner en nutriments pour les sols),

- **La production et l'utilisation d'énergies alternatives**, propres et renouvelables, comme la méthanisation,
- **Les écosystèmes locaux** croisant plusieurs champs de l'Économie Circulaire : l'aquaculture et l'élevage d'insectes (comme alternatives protéiques), les fermes urbaines (fermes verticales, cultures hors sols en hydroponie...), les bioraffineries (extractions de molécules et composés à partir d'insectes⁷, d'agrumes⁸...).

LES BOUCLES À DOMINANTES TECHNIQUES

- **La maintenance** : l'inspection, l'entretien (opérations de prévention), et la réparation,
- **La rénovation** : principalement des améliorations esthétiques, pouvant amener le produit à paraître comme neuf, avec des réparations et améliorations fonctionnelles limitées,
- **Le reconditionnement** : la remise en conditions de fonctionnement satisfaisantes, qui peuvent être inférieures à l'état d'origine. Généralement, la garantie est inférieure à un produit neuf et s'applique sur les composants principaux,

- **La remanufacture** : c'est un processus industriel (désassemblage complet - nettoyage - tests - remise en état ou remplacement - tests - réassemblage) consistant à remettre le produit en conditions de performances identiques ou supérieures, avec une qualité et une garantie égale aux produits neufs,
- **Le recyclage** : l'extraction fine des matières premières d'un produit afin de les réutiliser pour fabriquer de nouveaux composants.

⁷Ynsect <http://www.ynsect.com>

⁸Extractis <http://www.cvgpn.com/cvg-qui-sommes-nous.html>

LES COMPOSANTES CLÉS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

→ **L'étude systémique** des parties prenantes, des flux de matières, des énergies et les savoir-faire disponibles à différentes échelles, pour la conception et l'optimisation de systèmes circulaires et régénératifs,

→ **La logistique inverse** (Exemples d'Emmaüs qui collecte des textiles pour être triés et réutilisés ; la startup Vertuose qui facilite le don de produits pour être retraités...),

→ **La réingénierie** (Exemples d'Envie Rhône-Alpes qui rénove des appareils électroménagers ; La Clavette avec ses ateliers de vélos participatifs...),

→ **Le Business Model**, incluant :

- Le "design-for-x" et l'écoconception (Pôle Eco-conception à St Etienne ; G-SCOP à Grenoble...),
- Le remarketing (les modèles de remise sur le marché),
- L'économie de la fonctionnalité (basée sur l'accès et non plus la propriété, par exemple Vélo'V à Lyon...),
- Les effets de leviers et les catalyseurs, pour un développement économique (bénéfices partagés ou non) et social (création d'emplois) à plus grande échelle (par exemple le support des acteurs locaux tels que la Métropole de Lyon, la CRESS...).

On constate que l'Économie Sociale et Solidaire, l'économie du partage, l'économie collaborative, et l'économie de la fonctionnalité interagissent en synergie avec les composantes clés de l'Économie Circulaire, au sein même de l'économie conventionnelle.



Interactions entre les différents systèmes économiques

Régis Dando - Maxime Meyer - 2016

CONTEXTE POLITIQUE ET RÉGLEMENTAIRE

La Directive cadre sur la gestion des déchets 2008/98/CE⁹ du Parlement européen et du Conseil constitue le texte de référence dans l'Union Européenne. Elle est déclinée en Directives pour chaque filière, qui sont traduites en droit français sous forme de décrets.

En décembre 2015, la Commission Européenne a présenté le Paquet Économie Circulaire¹⁰, indiquant les objectifs en matière de réduction, de réutilisation, de recyclage et de mise en décharge. Elles conduiront à la révision de certaines Directives, notamment sur les déchets, les déchets d'emballage, la mise en décharge, et les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE). Le texte prévoit notamment la promotion de la réparabilité des produits, la promotion de l'innovation et de l'investissement ; l'encouragement à mettre en place des approvisionnements responsables et à transformer les déchets en ressources ; la révision du statut du déchet sur les matières recyclées ; et inclut des propositions pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

La Responsabilité Élargie au Producteur (REP) a été mise en place progressivement dans les différentes filières depuis 1992 et permet de pouvoir financer la collecte et le traitement de la fin de vie des produits mis sur le marché. Des contributions financières sont collectées par une vingtaine d'éco-organismes, et servent à soutenir les actions de collecte, de tri, et de valorisation. Certains systèmes sont gérés par les entreprises elles-mêmes, indépendamment des éco-organismes.

Le statut de déchet indiqué dans la Directive 2008/98/CE - toute substance ou tout objet dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se débarrasser - est actuellement controversé, car il favorise le recyclage des matières avec une importante destruction de valeur, au détriment de la réutilisation des produits qui vise à pérenniser la valeur créée dans l'économie. Pourtant, cette même Directive encourage la pratique d'une hiérarchie sur le traitement des déchets, priorisant le réemploi des produits.

⁹ Directive 2008/98/CE : <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:32008L0098&from=FR>

¹⁰ Paquet Économie Circulaire, questions / réponses : http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-15-6204_fr.htm

CHIFFRES-CLÉS AU NIVEAU NATIONAL ET RÉGIONAL

Selon une étude France Stratégie¹¹ indiquée par l'Ademe, le nombre d'emplois concernés aujourd'hui par l'Économie Circulaire est de 800 000 équivalents temps plein en France.

Selon une étude de l'agence McKinsey¹² (2015), le développement de scénarios basés sur les principes de l'Économie Circulaire pourrait permettre de réaliser **jusqu'à 600 milliards d'euros d'économies par an d'ici 2030 en Europe sur les**

ressources primaires, et jusqu'à 1800 milliards d'euros d'économies en tenant compte des dépenses autres que les ressources, et des externalités. Il permettrait de surcroît des impacts positifs sur l'emploi.

Selon une étude menée par le Club de Rome¹³ l'Économie Circulaire pourrait générer 500 000 emplois et 2,5% de PIB en France d'ici 2030.

ETAT DES LIEUX DU MARCHÉ EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

4^e région de l'Union Européenne en termes de PIB¹⁴, avec 7,8 millions d'habitants, la région offre une grande diversité économique, principalement tertiaire, industrielle, mais aussi agricole (3^e en France). Elle est dotée d'une quinzaine de pôles de compétitivité, d'une vingtaine de clusters régionaux, ainsi que d'une force universitaire, scientifique et culturelle. Ces particularités ont constitué un terreau fertile pour initier depuis plusieurs années des projets diversifiés relatifs à l'Économie Circulaire.

Potentiellement, en extrapolant les données précédemment citées¹⁵, la région Auvergne-Rhône-Alpes pourrait réaliser un gain de 6 milliards d'économies par an et générer 61 000 emplois net en développant les principes de l'Économie Circulaire.

Le CIRIDD, soutenu par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, a mis en place en 2015 une plateforme Internet www.eclaira.org bien documentée, qui permet de découvrir, d'activer, de partager ou de réaliser des projets d'Économie Circulaire de manière collaborative sur le territoire. Cette plateforme s'intègre dans un réseau international visant à partager l'information et les projets. Ainsi, la Région souhaite favoriser les échanges et le travail collaboratif, qui constituent une des clés de voûte de l'Économie Circulaire.

L'Économie Circulaire a investi les entreprises, mais aussi les collectivités locales et territoriales, les réseaux d'innovation, les associations, ainsi que des expertises support telles que les agences de l'énergie et de l'environnement, les universités, grandes écoles et pôles de compétences spécifiques... proposant des outils sur l'ensemble de la chaîne de création, de développement et de mise en œuvre des idées, tels que des accélérateurs d'innovations (ex. Wvaoup), supports R&D (ex. Pôle Eco-conception), FabLabs (ex. La Casemate), usines collaboratives (ex. You Factory).

Les outils de financement s'intéressent de plus en plus à l'économie circulaire, portée par les politiques européennes (ex. H2020¹⁶...), nationales (ex. Bpifrance¹⁷...) et relayées par les agences locales (ex. ADEME¹⁸...).

¹¹ L'Économie Circulaire, Combien d'Emplois ? (avril 2016) : <http://www.ademe.fr/expertises/economie-circulaire>

¹² Étude McKinsey pour la Fondation Ellen MacArthur : l'Économie Circulaire, pour une Europe compétitive
https://www.ellenmacarthurfoundation.org/assets/downloads/Note-de-Synthese_FR_Growth-Within.pdf

¹³ <http://www.economie.gouv.fr/vous-orienter/entreprise/ess/economie-circulaire-potentiel-500-000-emplois-en-france>

¹⁴ http://www.auvergne.cci.fr/sites/default/files/fichier_telechargement/chiffres_cles_2015-2016_auvergne-rhone-alpesweb.pdf

¹⁵ Chiffres 2014 (milliards d'euros) - PIB EU : 13.920 / PIB France : 2.117 / PIB région ARA : 242. Chiffres de l'emploi (2013) en région ARA : 3 267 898 représentant 12,3% de l'emploi en France (source CCI-RA : 'Chiffres Clés Rhône-Alpes-Auvergne 2015-2016').

¹⁶ <http://www.horizon2020.gouv.fr/cid77090/tableau-des-appels-propositions-horizon-2020.html>

¹⁷ <http://investissementsdavenir.bpifrance.fr/>

¹⁸ <http://www.auvergne-rhone-alpes.ademe.fr/>

OPPORTUNITÉS DE MARCHÉ POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Nous passons en revue ci-dessous les principaux secteurs d'activités de l'Économie Circulaire actuellement en forte expansion, ainsi que d'intéressants leviers potentiels qui permettent d'identifier des pistes de réflexion et des opportunités pour le développement de nouvelles activités des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire.

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ ATTRACTIFS :



LA GESTION ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) ont investi historiquement le secteur de la gestion des déchets. Si certaines filières de gestion de déchets ne sont pas encore bien structurées et organisées en France pour une collecte ou une réutilisation efficace, les entreprises de l'ESS possèdent un savoir-faire et des compétences pour contribuer à l'amélioration de l'organisation et de leur gestion. Les entreprises de l'ESS commencent à considérer que le traitement des déchets en vue d'une réutilisation (en produits transformés ou non) peut également représenter des sources de création de valeur supérieures aux activités de collecte.



LES PLASTIQUES

Les plastiques font partie de notre quotidien dans quasiment tous les domaines. Leurs avantages économiques et fonctionnels ont contribué à leur multiplication par 20 en un ½ siècle¹⁹. La grande diversité chimique et mécanique des plastiques nécessite des processus de recyclages spécifiques pour chaque catégorie. Cette condition signifie le développement de ressources aussi bien technologiques qu'humaines pour la détection, la sélection, le tri et le désassemblage. Alors que 32 % des plastiques échappent à la collecte (EMF 2016), l'ADEME estime que 20 % des déchets plastiques collectés étaient recyclés en 2012 (principalement les bouteilles et les flacons à bouchons), alors que la partie non recyclée était à part égale envoyée soit dans des incinérateurs, soit dans des centres d'enfouissement, engendrant une perte économique et un impact environnemental considérables.

Ce faible taux de recyclage s'explique par le coût élevé que peuvent engendrer les technologies de recyclage notamment pour les plastiques d'emballages de petit produits (films alimentaires, pots de yaourt...), mais aussi par le faible coût général des matières plastiques.

Néanmoins, les objectifs nationaux de recyclage sont en hausse, et l'éco-organisme Eco-Emballage a annoncé en

février 2016 qu'un quart des Français pourront bientôt trier les petits emballages plastiques comme ils le font déjà avec les bouteilles à bouchons.

L'écoconception promu et supporté par le Pôle de Saint-Etienne²⁰ encourage déjà la conception des produits intégrant des matières biodégradables pour être compostées, mais surtout une meilleure séparabilité des composants. Cela signifie que le besoin en main d'œuvre augmentera à l'avenir pour le désassemblage des produits et le tri des matières qui pourront être mieux valorisées qu'aujourd'hui.

La mise en place de nouvelles filières de recyclage dans le domaine des plastiques a été récemment dynamisée par la Commission Européenne, qui met en place une « stratégie sur les matières plastiques dans l'Économie Circulaire »²¹ ; ces actions apportent de nouvelles opportunités pour les entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire.



LES DÉCHETS INERTES DU BTP

L'ADEME estimait en 2010 que les déchets inerts du BTP représentent un gisement de 28,2 millions de tonnes en France²². Les déchets inerts issus du BTP peuvent être facilement recyclés en matériaux alternatifs aux granulats de carrière qui ont un fort impact sur l'environnement. Par exemple, une fois concassés, ils peuvent être utilisés en remblais routier.

Pourtant, une grande partie finit aujourd'hui en centre d'enfouissement. En effet, le tri sur chantier est délicat et demande souvent une action humaine pour éliminer les matières annexes présentes dans le mix (bois, plastique...). D'autre part, les unités de recyclage, qui émettent du bruit et des quantités importantes de poussières, sont souvent mal accueillies par les populations riveraines.

Des solutions techniques se développeront pour pallier ces problèmes, car la part de recyclage des déchets du BTP devra augmenter pour réduire l'impact environnemental des bâtiments. Dans ce domaine aussi les architectures évoluent pour être éco-conçues et modulaires, facilitant le démontage. Le traitement des déchets issus du BTP représente donc une réelle opportunité pour les entreprises de l'ESS qui sauront être parties prenantes dans l'intégration et l'utilisation de nouvelles techniques et technologies.

Parallèlement, la récupération et la réutilisation d'éléments issus de la déconstruction (lavabos, baignoires, cuisines, plaques de Placoplatre...) sont encore très peu étudiées aujourd'hui. Ils pourraient représenter un gisement d'activités pour les entreprises de l'ESS, dans un contexte de démolition sélective de plus en plus prégnant.

¹⁹ EMF 2016 : <https://www.ellenmacarthurfoundation.org/publications/the-new-plastics-economy-rethinking-the-future-of-plastics>

²⁰ <http://www.eco-conception.fr/>

²¹ http://europa.eu/rapid/press-release_IP-15-6203_fr.htm

²² <http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/fiche-technique-dechets-du-batiment-201412.pdf>



L'INDUSTRIE

En région Auvergne-Rhône-Alpes, le secteur "Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements" représente actuellement plus de 44 000 emplois²³, indiquant déjà une forte activité locale axée sur les activités de maintenance et réparation.

Dans l'industrie, le lien avec l'ESS en est encore à ses débuts, les entreprises industrielles ayant encore tendance à optimiser leurs performances internes plutôt que de remettre en cause leur business model en se tournant vers des modèles de partage de valeur.

Pourtant, bien que les acteurs de l'ESS n'aient pas souvent les moyens capitalistiques pour investir dans des structures industrielles de retraitement des produits, ils possèdent une forte qualification complémentaire et interviennent alors en support sur des activités industrielles satellites nécessitant une main d'œuvre intense, flexible et dont la gestion n'est pas encore rentable pour l'acteur industriel (le risque à terme étant que ces activités deviennent d'alléchantes sources de profits à intégrer ; voir le développement sur "les partenariats avec les entreprises conventionnelles" ci-dessous).

Depuis le début des années 2000, les dynamiques d'innovation mises en place par les politiques européennes et locales encouragent les entreprises à s'ouvrir avec le développement de partenariats, notamment via les pôles de compétitivité et plus particulièrement via les Pôles Territoriaux de Coopération Économique²⁴ (PTCE).

A titre d'exemple le Groupe SEB, dont le siège est à Ecully (69), est un membre fondateur de la Fédération Envie. Il participe à la formation des personnes accueillies en insertion et soutient la promotion de l'organisation. Le Groupe a récemment mis en place avec l'entité Envie Dijon le service Eurêcook²⁵, un projet pilote de mise en location d'appareils culinaires, associée à un service de stockage, livraison/récupération et nettoyage/maintenance des produits loués. Le projet est en cours d'évaluation sur Dijon, et devrait être dupliqué. Le Groupe a aussi inauguré ses 3 premiers centres d'autoréparation en 2015, conçus dans l'esprit des Repair Cafés²⁶. Des centres devraient ouvrir à Lyon et Grenoble prochainement.

Les compétences de l'ESS sur la logistique, le tri, la sélection et le traitement des produits arrivant en fin de vie/cycle/usage n'est plus à démontrer. Ainsi, plusieurs PME proposent des partenariats avec des ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail), telle que l'entreprise CMB France²⁷ dans la Loire qui remanufacture des cartouches d'encre,

ainsi que dans des réponses à l'appel à projets financés par l'ADEME²⁸, lequel indique notamment l'impact social comme critère d'éligibilité.



LES BIODÉCHETS

La circulaire du 10 janvier 2012²⁹ oblige les gros producteurs de biodéchets à "assurer un tri à la source en vue d'une valorisation organique", qui peut être réalisé par des collectes sélectives. Les gros producteurs de biodéchets concernés sont : les industries agro-alimentaires & cosmétiques, les entreprises de logistique liées, les petits commerces et la grande distribution, le secteur de la restauration, les marchés, les entreprises d'entretiens d'espaces verts et de bords de routes. L'ADEME estime à 46,4 millions³⁰ de tonnes la production de déchet organique hors déchet de l'agriculture et de la sylviculture en France.

Les ménages sont aussi d'importants producteurs de déchets, mais sont exclus de l'obligation de tri. Il est vraisemblable que cette part de biodéchets (13,1 millions de tonnes en France³¹ représentant 132 kg /hab./an³²) devra demain être collectée et valorisée. En France, seuls 3 % des foyers bénéficient actuellement de la collecte séparée des biodéchets contre 60 % en Allemagne et 80 % en Autriche³³.

Les entreprises de l'ESS ont ainsi un rôle à jouer sur toutes les phases de gestion du biodéchet, par exemple :

- Les actions pour la réduction ou la suppression des déchets : ambassadeur de tri ; sensibilisation ; formation ; vente en vrac ; mise en place de schémas de distribution locaux et courts (AMAP)...
- Les actions pour la réutilisation : magasins de produits présentant des dates limites d'utilisation courtes ou dépassées ; pépinières de végétaux déclassés (végétaux abîmés des jardineries ou issus des ménages, gestion optimisée dans les cimetières...),
- Les actions pour le recyclage : collecte à la source (sélective ou non) ; tri ; valorisation (compostage, méthanisation...).



AUTRES DÉCHETS BIODÉGRADABLES

Il existe cependant d'autres types de gros producteurs de biodéchets qui sont exclus du champ d'application de la circulaire, mais qui peuvent être intéressés pour que les biodéchets soient gérés à moindre coûts. Par exemple : les agriculteurs (voir ci-dessous), les stations d'épurations (boues fermentescibles...), les abattoirs, les entreprises produisant des biodéchets liquides autres que les huiles alimentaires, les sociétés d'égavage ou de taille des végétaux, etc.

²³ Chiffres clés CCI Auvergne-Rhône-Alpes 2015-2016. http://www.lyon-metropole.cci.fr/upload/docs/application/pdf/2016-01/chiffres_cles_2015-2016_cci-auvergne_rhone-alpes.pdf

²⁴ PTCE (publié par Le Labo de l'ESS) : http://www.lalabo-ess.org/IMG/pdf/publication_lab-ptce.pdf

²⁵ Service de location de produits culinaires du Groupe SEB : <https://eurecook.fr/partenaires>

²⁶ Centres d'Auto-réparation du Groupe SEB http://www.groupeseb.com/sites/default/files/dp_connect_day_2016.pdf (page 10)

²⁷ CMB France en partenariat avec un ESAT : <http://www.cmbfrance.eu/a-propos/notre-engagement-societal/>

²⁸ AAP ADEME : <http://www.ademe.fr/economie-circulaire-recyclage-valorisation-dechets-0>

²⁹ http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2012/01/cir_34512.pdf

³⁰ http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/chiffres-cles-dechets-201507_8500.pdf

³¹ http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/chiffres-cles-dechets-201507_8500.pdf

³² <http://www.sieceutom.fr/wp-content/uploads/2014/01/Plaque-biod%C3%A9chets-composplus.pdf>

³³ <http://www.sieceutom.fr/wp-content/uploads/2014/01/Plaque-biod%C3%A9chets-composplus.pdf>



L'AGRICULTURE ET LES CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES

La mise en place d'une logique circulaire au sein des exploitations agricoles est un des enjeux pour améliorer les conditions de vie des agriculteurs, en favorisant l'autonomie des exploitations et en réduisant leurs dépendances aux matières premières. L'agroécologie a récemment été mise en avant par le Ministère de l'Agriculture³⁴, favorisant les échanges et une complémentarité entre différents types d'exploitations, et conduisant à la mise en place de synergies et à la création de nouveaux débouchés. Les agriculteurs ont traditionnellement cet esprit collaboratif, mutualisant depuis longtemps leurs outils mécaniques, par exemple via les CUMA³⁵.

La nécessité d'une main d'œuvre importante dans ce secteur d'activité, associée à une évolution des compétences liées aux nouvelles technologies, apportent de véritables opportunités pour les entreprises de l'ESS, avec des exemples intéressants comme la mutualisation d'expertises agricoles (plateformes de connaissances, métiers...), ou le transport géolocalisé de produits.

D'autre part, l'agriculture doit aujourd'hui faire face à la raréfaction du foncier par un étalement urbain exacerbé, conjointement avec un nombre de consommateurs croissant.

L'agriculture urbaine apparaît alors comme une réponse intéressante, où les entreprises de l'ESS pourraient avantageusement prendre le leadership, car les sites de production se trouvent situés au sein des lieux de vie de "consom'acteurs". Les exemples sont la création de jardins potagers ou poulaillers partagés, des jardins sur les toits, des fermes verticales (voir le cas d'étude en fin de note).

Les circuits courts alimentaires sont définis par le Ministère de l'agriculture comme « *un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire* ». Ils comprennent : la vente directe à la ferme et sur les marchés, les points de vente collectifs et les AMAP, la restauration hors domicile, les commandes groupées sur internet, les commerces de proximité ou encore la grande distribution qui propose des marques "petits producteurs".

Les circuits courts font partie de l'Économie Circulaire, car ils permettent non seulement de réduire l'utilisation de matières premières (carburant, pesticides, conservateurs...), mais aussi de réduire la production de déchets dans la chaîne de transformation et de distribution des produits. En lien avec l'ESS, les exemples de projets sont des restaurants collaboratifs, des cantines collaboratives...

ÉCONOMIQUE

- Formes d'organisation optimales
- Diminution des charges et des coûts
- Réduction ou limitation des intermédiaires

TERRITOIRE

- Réemploi des ressources du territoire
- Proximité des acteurs
- Maillage des initiatives et des réseaux

Lien social
Coopération
Transparence
Équité

SOCIAL

- Implication de tous dans l'échange
- Prise en compte des ressources humaines
- Création et/ou maintien d'emploi non délocalisables

ENVIRONNEMENT

- Prise en compte des externalités des activités
- Valorisation des ressources inutilisées
- Investissements au service de la transition écologique

L'impact des circuits courts économiques et solidaires

Source : https://www.lelabo-ess.org/IMG/pdf/circuits_courts_economiques_et_solidaires.pdf

³⁴ <http://agriculture.gouv.fr/plus-de-300-giee-qui-sengagent-dans-lagro-ecologie>

³⁵ Coopératives d'Utilisation de Matériels Agricoles <http://www.cuma.fr>



LES AUTRES SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les secteurs d'activités cités ci-dessus ne constituent pas une liste exhaustive. Ils représentent d'importants domaines d'opportunités pour l'Économie Circulaire. Les initiatives menées dans ces secteurs sont soutenues par la Commission Européenne, qui souhaite le développement de partenariats et l'intégration d'acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire dans les appels à projets.

- Le textile n'a pas été cité, car ce secteur est déjà bien investi par l'ESS, et déjà associé à des schémas circulaires.
- Le secteur de l'énergie connaît également de nouveaux modes de développement, notamment collaboratif : Centrale Villageoise, Enercoop... et la multiplication des partenariats avec les acteurs de l'ESS est déjà en cours.

- De nombreuses autres initiatives sont actuellement menées et développées par des entreprises ou des actions citoyennes comme le recyclage des palettes, les ateliers de rénovation de produits du quotidien et d'appareils ménagers, les initiatives d'upcycling de produits et matières, les boîtes à livres...

En conclusion, l'Économie Sociale et Solidaire représente une nouvelle manière d'entreprendre, et peut ainsi toucher l'ensemble des secteurs d'activités de l'économie conventionnelle.

LES LEVIERS POTENTIELS :

LES ACHATS PUBLICS DURABLES

Le Plan National d'Action pour les Achats Publics Durables 2015-2020³⁶ et l'adoption de schémas de promotion des achats publics socialement responsables³⁷ offrent une opportunité pour les acteurs de l'ESS, puisqu'il rend obligatoire la mise en place d'achats durables pour toutes les collectivités réalisant plus de 100 millions d'euros d'achats par an.

Bien que des clauses additionnelles sociales et environnementales soient de plus en plus souvent présentes au sein des marchés publics, elles ne conditionnent en rien l'obtention d'un marché, et les composantes principales peuvent être difficilement abordables par une entreprise de l'ESS.

LA PARTICIPATION DU CONSOMMATEUR À LA PRODUCTION D'UN BIEN OU D'UN SERVICE

Les pratiques industrielles ont une corrélation avec les pratiques de consommation. Un exemple type est l'effet de l'affichage environnemental sur les appareils électroménagers, qui a contraint les producteurs à reconcevoir leurs gammes de produits. On remarque alors qu'un consommateur averti peut influencer pour une conception plus responsable des produits qu'il consomme.

Ceci met en évidence l'importance de l'éducation sur l'environnement et le développement durable pour tout public. Bien que ce créneau soit le fer de lance de nombreuses associations, les entreprises de l'ESS peuvent développer des activités liées à la formation et à l'éducation, notamment au regard de leurs expériences dans le cadre de la gestion des déchets.

Au-delà de l'éducation et la formation du consommateur, la mise en place de processus visant à le faire participer à la création ou à la production d'un bien ou un service est une tendance qui se développe fortement. Ils existent depuis des

Cependant, les achats publics durables représentent tout de même des opportunités pour les entreprises de l'ESS qui pourront se proposer en tant que sous-traitant d'entreprises conventionnelles. A titre d'exemple, une entreprise de l'ESS pourra difficilement répondre à un marché public pour la construction d'un immeuble, mais elle pourra réaliser la mise en place d'un chantier d'insertion auprès d'un promoteur, qui aura d'autant plus de chances d'emporter l'appel d'offres.

Outil : <http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Localim-la-boite-a-outils-des>

décennies dans certains secteurs d'activités (meuble en kit, impression photos, cuisine...). Le "faire soi-même" n'a jamais eu autant le vent en poupe puisqu'il permet un gain financier substantiel pour le consommateur final, mais également parce qu'il permet une appropriation du bien ou du service créé, et augmente la satisfaction à consommer.

La participation du consommateur à la production d'un bien ou d'un service peut conduire à la réduction des impacts environnementaux, sociaux, et économiques qui auraient pu découler lors de sa fabrication industrielle. Ainsi, la participation du consommateur va beaucoup plus loin que la simple co-production, en le transformant en co-concepteur d'un bien ou d'un service répondant aux principes de l'Économie Circulaire. La création de coopératives de consommateurs solidaires, la mise en place de processus de participation dans les entreprises, la mise en œuvre de financements participatifs sont des opportunités dans lesquelles les entreprises de l'ESS ont un intérêt à s'investir.

³⁶ http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Plan_national_d_action_pour_les_achats_publics_durables_2015-2020.pdf

³⁷ https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=9217FFEDE6518701592343959B57B1EB.tpdj006v_1?idArticle=LEGIARTI000029314986&cidTexte=JORFTEXT000029313296&categorieLien=id&dateTexte=20141216

LES PARTENARIATS AVEC LES ENTREPRISES CONVENTIONNELLES

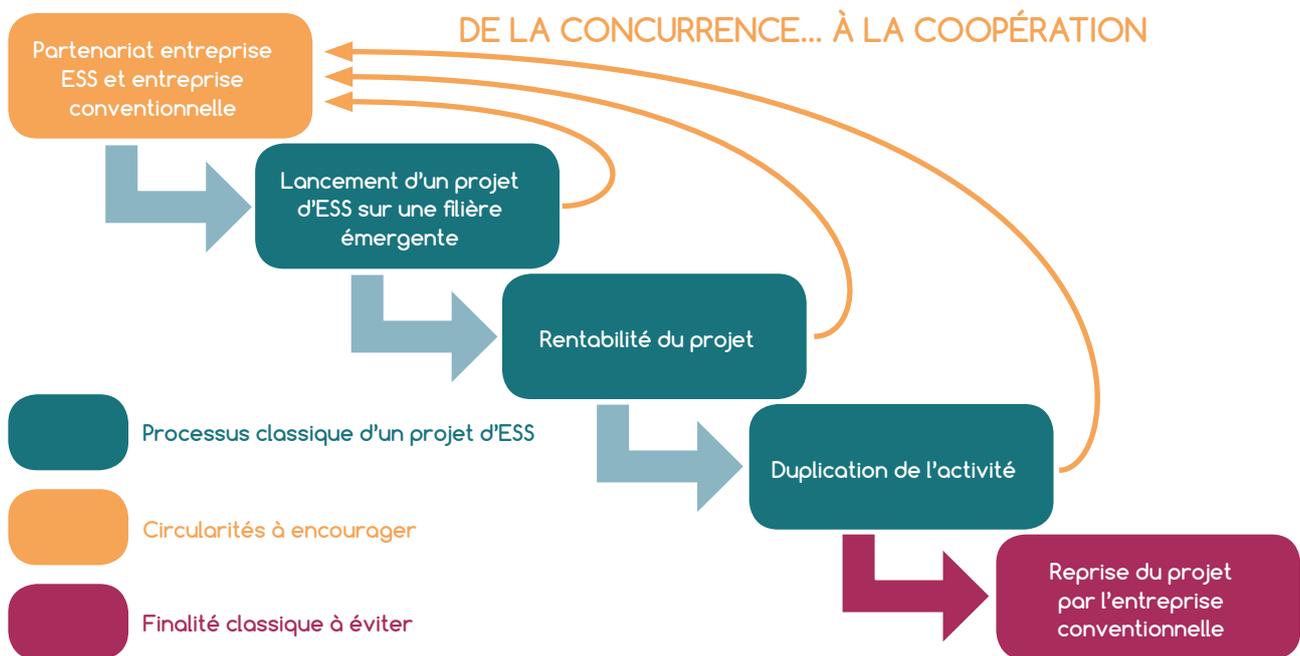
Dans de nombreux cas, les projets de l'ESS sont très fortement concurrencés par des entreprises conventionnelles une fois que la rentabilité est acquise.

Une réflexion pourrait être menée pour faire de cette caractéristique une opportunité pour des entreprises de l'ESS. On peut ainsi imaginer qu'une entreprise conventionnelle cofinance un projet d'ESS dans l'optique d'expérimenter une nouvelle activité dans un secteur émergent avant de reprendre la main une fois la rentabilité atteinte, mais en conservant un partenariat durable avec l'entreprise ESS (cf. schéma ci-dessous).

Les partenariats entre les entreprises de l'ESS et les entreprises conventionnelles tendent à se développer fortement.

Afin de garantir la préservation des emplois créés de manière durable, la prise en compte des questions sociales dès la conception du projet est fondamentale dans l'établissement des partenariats.

Un renforcement du partenariat à chaque étape du projet apporte de nouvelles perspectives profitables pour chaque partie prenante.



Modélisation des circularités dans les partenariats entre entreprise de l'économie sociale et solidaire et entreprise conventionnelle

Régis Dando - Maxime Meyer - 2016

LES PARTENARIATS AVEC LES COLLECTIVITÉS

Les collectivités locales et régionales représentent un atout considérable pour la mise en place de projets liés à l'Économie Circulaire. Au-delà des aspects économiques et environnementaux, l'accompagnement des projets est fortement lié à une volonté de répondre à des problématiques sociales. Par exemple, le développement d'une infrastructure de collecte de produits réparables dans les déchetteries par la Métropole de

Lyon (les "donneries"), encourage la réutilisation des produits. Ce projet, en cours de réplique sur la Métropole, a permis de créer des emplois, de faciliter les synergies entre plusieurs associations et d'éviter la destruction des produits, permettant une économie financière sur le traitement des déchets pour les collectivités.

FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS

Les facteurs de succès communs à l'Économie Circulaire et à l'Économie Sociale et Solidaire sont :

- Une exploration fine des étapes et processus de développement et fabrication des produits et services, afin de révéler les opportunités,
- Développer des synergies en croisant ces processus entre différentes industries,
- Repenser les Business Models existants à travers les différentes économies (voir graphique ci-dessus),
- Considérer les nouvelles technologies comme moyens de création d'activités : le développement de nouvelles méthodes, de processus, augmente notamment le potentiel de collecte des produits en fin d'usage et de profits issus de leur traitement,
- Proposer des partenariats avec des entreprises spécialisées dans la maintenance, et mettre en place des boucles courtes de revalorisation de produits (rénovation, remanufacture...),
- Prendre part aux projets en amont favorise les partenariats durables,
- Favoriser les projets présentant un ancrage local fort,
- Activer des partenariats locaux, complémentaires et experts, qui permettent de générer une crédibilité ainsi qu'une influence individuelle et collective, et d'obtenir des financements. La relation de confiance entre les parties prenantes est primordiale sur ces types de projets,
- Développer des compétences et expertises dans l'Économie Circulaire (logistique inverse, réingénierie, remarketing),
- Être à l'affût des nouveaux appels à projets locaux, régionaux, nationaux et européens,
- Suivre la réglementation qui est en train d'évoluer rapidement, afin de faciliter l'application du concept d'Économie Circulaire,
- Se méfier des aides et subventions à court terme, pour pérenniser les activités, la taxation liée aux activités de l'Économie Circulaire devrait évoluer dans les prochaines années,
- Prototyper rapidement pour valider le concept et les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux.

CLÉS DE LECTURE D'UN PROJET

Vous souhaitez mettre en place un projet circulaire, sociale et solidaire ? Voici quelques questions à vous poser avant de vous lancer :

Besoins humains	Avez-vous une forte volonté de répondre à un besoin humain ou à une problématique sociétale ? Se lancer dans un projet social et solidaire demande des convictions très fortes vis-à-vis de l'humain et de la société.
Approche ressources	Avez-vous pensé votre projet sous l'angle de l'optimisation des ressources naturelles et foncières ? Les principes de l'économie circulaire visent à réduire l'impact humain sur les ressources naturelles.
Ancrage territorial	Votre projet est-il ancré localement ? Avez-vous des partenariats durables avec les acteurs de votre territoire ? La solidité d'un projet d'économie sociale et solidaire et d'économie circulaire repose sur son ancrage local et l'établissement de partenariats durables.
Transversalité	Votre projet repose-t-il sur une coopération solide entre acteurs internes et externes ? Quelles synergies souhaitez-vous créer ? Il faut souvent faire « mieux avec moins » pour qu'un projet réussisse. Ce sont donc souvent des synergies entre acteurs complémentaires qui assureront la réussite du projet.
Lobbying	Êtes-vous en capacité de faire du lobbying auprès des acteurs de votre territoire ? S'assurer du financement -par exemple de postes d'insertion- est primordial pour que votre projet puisse attirer d'autres partenaires sur la fourniture de ressources matérielles ou financières, et vous permettre de démarrer plus sereinement.
Concurrence	Avez-vous étudié vos avantages concurrentiels sur votre filière, ou votre secteur d'activité ? Sur un projet ESS, il est plus aisé d'investir un secteur d'activité où l'intensité concurrentielle est relative, mais votre projet peut aussi viser une différenciation.
Financement, capital et BFR	De combien avez-vous besoin pour lancer votre projet ? Et en Fond de Roulement ? Quel est la période de retour sur investissement ? L'investissement dans des équipements ou des infrastructures lourdes, dans de la recherche et développement, etc. peut rendre votre projet plus complexe. Des éléments financiers solides associés à un Business Plan seront une condition fondamentale pour sa réalisation.
Avantages concurrentiels	Avez-vous un fort besoin de main d'œuvre ? Les projets d'économie sociale et solidaire trouvent généralement leur rentabilité dans cette composante, faisant des principes de l'ESS de véritables avantages concurrentiels.

Principales questions à se poser avant de se lancer dans un projet d'économie sociale et solidaire

Régis Dando - Maxime Meyer - 2016

Cette liste de réflexions adaptées à des projets sociaux n'est pas exhaustive : elle permet de vous interroger sur les composantes clés de votre projet, et sur son potentiel de réussite.

INITIATIVES REMARQUABLES EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



CAS #1 - FERME URBAINE - FERME DE L'ABBÉ ROZIER / CFPH LYON-ECULLY - ECULLY (69)

Située sur un terrain de 10 ha aux portes de Lyon, cette ferme pédagogique est le fruit du CFPH Lyon-Ecully, un centre d'apprentissage et de formation continue en paysage et environnement, et d'AIDEN, un Groupement d'Économie Solidaire contribuant à l'insertion sociale et professionnelle.

Le CFPH Lyon-Ecully mène de nombreux projets liés au paysage, à l'agriculture et à la conservation du patrimoine naturel. Les activités du maraîchage du centre permettent la conservation de variétés locales produites de manière biologique.

L'association AIDEN emploie 18 salariés en chantier d'insertion pour exploiter une parcelle, organiser et distribuer localement les légumes bio produits sur le Centre, sur des marchés, auprès des restaurants locaux et des entreprises.

En complément du chantier professionnalisant, la Ferme est un lieu ouvert, accueillant un pool de projets portés par des

entreprises et des associations de citoyens, tels qu'une station d'expérimentation de serres bioclimatiques (CFPH Lyon-Ecully) et de serres en hydroponie & aquaponie devant intégrer dans les 2 ans la production de champignons sur marc de café et de biogaz urbain issu des systèmes de micro-méthanisation (Refarmers), un centre de promotion et de formation sur l'apiculture et ses bienfaits (Api-environnement). Elle accompagne des porteurs de projets sur le compostage qui sont basés sur le développement de boucles courtes de récupération de déchets organiques produits localement. L'ambition de la Ferme est aussi de promouvoir la multiplication d'"espaces verts circulaires" et de "parcs publics comestibles" en milieu urbain.

Ainsi, la diversité des activités de la Ferme de l'Abbé Rozier constitue un écosystème favorisant la formation, la sensibilisation, le partage et le développement de solutions environnementales et sociales innovantes répondant aux challenges des villes de demain. »



CAS #2 - RÉNOVATION DE PRODUITS - ENVIE RHÔNE-ALPES - VILLEURBANNE (69)

Envie a été créé en 1984. C'est aujourd'hui un réseau de 50 entreprises sur le territoire français permettant l'intégration sociale. Ses activités consistent à collecter, désassembler (en vue du recyclage), rénover et revendre des appareils électroménagers.

Envie gère 1 50 000 tonnes de DEEE sur le territoire français, représentant un tiers des DEEE collectés. L'organisation revend les appareils rénovés via ses propres magasins à un prix réduit et accompagnés d'une garantie d'un an, permettant aux personnes dans le besoin d'avoir accès à des appareils domestiques.

Le réseau Envie s'intègre dans un écosystème très large. Il peut en particulier compter sur un grand nombre de partenaires qui

le soutiennent au quotidien, tels que les éco-organismes, les distributeurs (Darty, FNAC), les constructeurs (Groupe SEB), l'État (financement de l'intégration), les collectivités locales (accès aux déchetteries), l'Ademe (financement de projets)...

Envie Rhône-Alpes amorce aujourd'hui une phase de diversification de ses activités. En effet, la forte expertise acquise sur les produits électroménagers lui permet de proposer des services dans la maintenance d'appareils professionnels, mais aussi un service après-vente auprès des particuliers. L'organisation étudie aussi des projets pour la rénovation de matériels médicaux et la revalorisation de déchets organiques.



CAS #3 - RECYCLAGE DE PLASTIQUES - TRIVEO - BRION (01)

TRIVEO³⁸ est née de la coopération entre des entreprises concurrentes spécialisées dans le recyclage (Broplast, Gavand, Indco et Nigra), le Pôle Européen de la Plasturgie, et une entreprise de l'ESS (Recycl'Aire) détenant 40 % des parts ! L'entreprise propose un modèle économique et social innovant permettant d'éviter l'enfouissement de matières plastiques. L'objectif étant de régénérer les déchets plastiques en nouvelles matières premières, tout en permettant la formation et la réinsertion de personnes ayant acquis des qualifications techniques solides (13 salariés en insertion). Les matières recyclées sont réutilisées par des entreprises de transformation plastiques pour la fabrication de nouveaux produits.

L'organisation a développé des partenariats étroits avec des entreprises de la plasturgie, les collectivités, et des associations permettant la collecte organisée et optimisée des matières plastiques usagées de 60 tonnes par mois (en 2015), mais aussi avec l'INSA pour la partie R&D, permettant de caractériser les matières pour un tri optimisé.

TRIVEO est considéré comme un laboratoire industriel, voué à être dupliqué dans d'autres localités. Ainsi, une usine est prévue à Montréal-la-Cluse (01). Mais le potentiel de développement économique dépend aussi de la conception des produits. Ainsi, les industriels impliqués dans ces projets sont incités à intégrer les pratiques d'écoconception pour optimiser les systèmes circulaires et gagner en profitabilité.

La réalisation du projet TRIVEO et son succès sont issus d'une coopération bien pensée entre les acteurs, d'une mutualisation de moyens judicieuse, et de la prise en compte dès le début de la dimension sociale et de ses avantages. L'innovation résultante de ce cocktail a permis d'optimiser un modèle durable.

Au sein de la Métropole de Lyon, d'autres initiatives remarquables incluent : la collecte, la réparation et la revente d'objets du quotidien (Emmaüs, Ressources), les ateliers de réparation d'appareils divers (Repair Cafés, Atelier Soudé, La Bricc), les ateliers de réparation de vélos (La CLAVette, Le Recycleur...), les recycleries (« Emmaüs sans compagnonnage », à Trévoux), le tri et le recyclage du vêtement (Le Relais), la formation et la mise en place d'unités de compostage et lombricompostage (Les Compostiers, Eisenia), l'énergie avec par exemple la micro-méthanisation (Open Micro Metha), la réduction des déchets alimentaires (Récup et Gamelles), la promotion de jardins partagés (Le Passe-Jardins)...

Chaque élément de notre écosystème peut être le sujet d'une réflexion autour de la circularité, et potentiellement donner naissance à de nouveaux modèles socio-économiques. Les champs d'investigation sont ouverts et évolutifs, les opportunités apparaissent sur les transformations actuelles de notre économie. Les nouveaux modes de pensées associés aux nouvelles technologies apportent de nouvelles pratiques dans les systèmes de production, de distribution et de consommation, qui génèrent de nouveaux acteurs...

³⁸ <http://www.triveo.fr/>

CONTACTS, RESSOURCES ET SOURCES D'INFORMATION

WEBOGRAPHIE

Fondation Ellen MacArthur :

www.ellenmacarthurfoundation.org

Eclaira, le réseau d'Économie Circulaire en Rhône-Alpes :

www.eclaira.org

Remanufacturing.fr : le site français du remanufacturing :

www.remanufacturing.fr

Institut d'Économie Circulaire :

www.instituteconomie-circulaire.fr

Association Orée : www.oree.org

Axel'One, plateforme d'innovation collaborative :

www.axel-one.com

Zéro Déchet Lyon : <https://zerodechetlyon.org>

BIBLIOGRAPHIE

L'Économie Circulaire - Rémy Lemoigne - Ed. Dunod, 2014.
Activer l'Économie Circulaire "comment réconcilier l'économie et la nature" - Nicolas Buttin & Brieuc Jaffré - Ed. Eyrolles, 2016.

Livre Blanc de l'Économie Circulaire du Grand Paris - ADEME & Marie de Paris, 2015.

Économie Circulaire - Vincent Aurez, Laurent Georgeault - Ed. Deboek, 2016 / Ed. numérique Noto, 2016.

ADEME Paris Angers, 2014, *Guide méthodologique du*

développement des stratégies régionales d'économie circulaire en France.

OREE, 2008, *Mettre en œuvre une démarche d'écologie industrielle sur les zones d'activités*, mai 2015.

LE MOIGNE R, 2014, *L'économie Circulaire - Comment La Mettre En Œuvre Dans L'entreprise Grâce À La Reverse Supply Chain*, Dunod.

LEVY JC, 2014, *L'économie circulaire : un désir ardent des territoires*, Presses Ponts et Chaussées.

SALONS & MANIFESTATIONS ANNUELLES

Assises de l'Économie Circulaire (Ademe) - Paris

Forum Mondial de l'Économie Responsable - World Forum - Lille, Strasbourg, Grenoble, La Rochelle, Paris
Pollutec - Lyon

NOTE RÉALISÉE PAR :

Régis Dando

Consultant Innovation & Economie Circulaire
dando@revalue.fr

Maxime Meyer, Manager Développement
Durable et Economie Circulaire indépendant

contact@maximemeyer.fr | www.maximemeyer.fr

Remerciements aux acteurs ressources : **Cyril Kretschmar** et **Florence Charnay** pour leur disponibilité lors de la réalisation des interviews.